

Numéro 80 - 26 novembre 2020

Un statut d'immigration permanent pour tous et toutes!
Un travailleur migrant gagne une cause importante devant la Commission des relations de travail de l'Ontario



- Conférence de presse de l'Alliance des travailleurs migrants pour le changement

Arrêtez les déportations des étudiants migrants!

- Les étudiants migrants défendent leurs droits

La satisfaction des revendications des travailleurs est essentielle au contrôle de la COVID-19

- Dénonciation de l'utilisation des arrêtés ministériels contre le personnel de la santé au Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Manifestation des travailleurs et travailleuses du secteur public dans l'Outaouais

Un statut d'immigration permanent pour tous et toutes!

Un travailleur migrant gagne une cause importante devant la Commission des relations de travail de l'Ontario

Dans le premier cas du genre, le travailleur agricole migrant mexicain Luis Gabriel Flores a eu gain de cause dans sa plainte pour représailles illégales et licenciement par son employeur, Scotlynn Farms. M. Flores a été congédié le 21 juin. Le 9 novembre, la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO) a statué en sa faveur et lui a accordé 25 000 \$ en perte de salaire et en indemnisation.

M. Flores est le père de deux enfants au Mexique. Il est un travailleur agricole migrant au Canada, qui y vient chaque année depuis 2014. Il est arrivé le 18 avril de cette année au milieu de la première vague de la pandémie de la COVID-19 et, avec ses collègues, a été mis en quarantaine dans un hôtel avant de commencer à travailler chez Scotlynn Farms à Norfolk, en Ontario. Les conditions de vie insalubres et de surpeuplement à la ferme ont empêché les travailleurs de prendre des précautions telles que la distanciation physique et ils n'ont pas reçu d'équipement de protection individuelle (ÉPI), de nourriture appropriée et de repos suffisant.



Scotlynn Farms est une grande entreprise agroalimentaire qui a réalisé 75 millions de dollars de revenus en 2019, tandis que les travailleurs migrants comme M. Flores gagnent 14,18 dollars de l'heure et travaillent jusqu'à 80 heures par semaine.

Dans les deux semaines suivant le début de leur travail, plusieurs collègues de M. Flores ont commencé à présenter des symptômes de la COVID-19. Leurs demandes répétées de soins médicaux ont été ignorées. À la fin du mois de mai, environ 200 travailleurs de Scotlynn Farms étaient infectés, dont M. Flores. À ce jour, Scotlynn Farms a eu le plus grand nombre de cas enregistrés de la COVID-19 parmi les travailleurs agricoles migrants. Au cours de leur mise en quarantaine, plusieurs travailleurs, dont M. Flores, assisté par l'Alliance des travailleurs migrants pour le changement (MWAC), se sont entretenus avec plusieurs médias sur les conditions de vie déplorables et le manque de protection des travailleurs migrants, afin de sensibiliser le public.

Le 20 juin, les travailleurs ont été informés que leur collègue, Juan Lopez Chaparra, un autre travailleur du Mexique, était mort de la COVID-19. Les travailleurs ont demandé pourquoi on n'avait pas fait plus pour éviter ce décès et protéger tous les travailleurs. Le jour suivant, le 21 juin, le fondateur de Scotlynn Farms est arrivé au dortoir où vivait M. Flores et l'a informé, en présence d'un autre travailleur, qu'il avait été congédié pour avoir parlé aux médias et qu'il serait renvoyé chez lui au Mexique le lendemain. Avec l'aide de la MWAC, M. Flores a pu rester au Canada et a déposé une plainte auprès de la CRTO le 30 juillet, alléguant des représailles illégales, une violation de l'article 50 de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*. En se fondant sur la preuve et les témoignages, la CRTO a donné raison à M. Flores le 9 novembre et lui a accordé 25 000 \$ en perte de salaire et en dommages-intérêts.



Le 12 novembre, l'Alliance des travailleurs migrants pour le changement a tenu une conférence de presse devant le bureau de circonscription de Toronto de la vice-première ministre Chrystia Freeland pour annoncer la décision et réitérer la revendication de mettre fin à la discrimination contre les travailleurs migrants qui se voient refuser leurs droits fondamentaux et pour un statut entier d'immigration pour tous les travailleurs migrants. Parlant de sa situation, M. Flores a déclaré :« Mon cas n'est pas le seul et beaucoup sont bien pires. Nous avons besoin immédiatement d'un changement dans le système pour prévenir ces injustices - nous avons besoin d'un statut entier d'immigration pour tous maintenant pour pouvoir nous défendre et obtenir le respect et l'égalité que nous méritons. » Il a ajouté qu'il

continuera à se battre pour les droits de tous les travailleurs migrants à un statut permanent au Canada. À la conférence de presse ont également parlé John So, avocat en droit du travail des services juridiques de la communauté de Parkdale, qui a représenté M. Flores dans sa plainte devant la Commission des relations de travail, et Syed Hussan, le directeur général de la MWAC, qui a noté que le cas de M. Flores n'était que la pointe de l'iceberg et a dénoncé le gouvernement libéral Trudeau qui fait beaucoup de promesses, mais ne pose pas de gestes pour protéger les travailleurs migrants. Il a souligné que le gouvernement fédéral crée les conditions et est responsable de l'abus et de l'exploitation des travailleurs migrants par les employeurs. Les défenseurs des droits des migrants et les travailleurs migrants ont organisé des actions à travers le pays pour exiger que les libéraux de Justin Trudeau régularisent le statut de plus de 1,6 million de personnes au Canada sans statut, privées de leurs droits fondamentaux à des soins de santé, à un soutien du revenu et à d'autres programmes sociaux et qui sont persécutées si elles parlent des conditions de travail et de vie inhumaines auxquelles beaucoup font face.

Forum ouvrier félicite Luis Gabriel Flores pour son courage dans la défense de ses droits et des droits de tous les travailleurs migrants, et la MWAC et les autres organisations d'activistes qui les défendent et réitère la demande d'un statut pour tous et pour toutes maintenant !

(Photos : JAMW, OFL, PardilesGampo)



Conférence de presse de l'Alliance des travailleurs migrants pour le changement



Pour attirer l'attention sur la situation des travailleurs migrants et sur les revendications des Canadiens

pour un statut d'immigration permanent pour tous les travailleurs migrants, l'Alliance des travailleurs migrants pour le changement (MWAC) a tenu une conférence de presse devant le bureau de circonscription de Toronto de la vice-première ministre Chrystia Freeland le 12 novembre. Les orateurs à la conférence de presse étaient Syed Hussan, directeur général de la MWAC, Luis Gabriel Flores, un travailleur migrant du Mexique, et John So, un avocat en droit du travail auprès des services juridiques de Parkdale. Voici des extraits de leurs propos :

Syed Hussan : « Nous sommes ici aujourd'hui parce que Gabriel Flores a obtenu gain de cause dans une requête judiciaire historique contre son employeur, Scotlynn Farms. La Commission des relations de travail (CRTO) a ordonné que 25 000 dollars soient versés à M. Flores parce que ses patrons multimillionnaires à Scotlynn Farms l'ont licencié pour avoir défendu ses collègues, pour avoir réclamé ses droits, pour avoir défendu des collègues malades de la COVID-19, pour avoir exigé des comptes et pour avoir parlé aux médias.

« ... C'est le gouvernement fédéral qui est vraiment responsable de ce que M. Flores et d'innombrables autres travailleurs migrants ont souffert et la seule véritable indemnisation et réparation possible est un changement dans les lois fédérales sur l'immigration offrant un statut entier d'immigration permanent pour tous. C'est pourquoi nous sommes ici, devant le bureau de la vice-première ministre, pour demander au gouvernement fédéral d'agir ».

Il a souligné qu'avec la deuxième vague de la COVID-19 qui frappe les fermes maintenant, il y a plus de 85 travailleurs infectés dans les fermes de l'Ontario et que « ce qui est arrivé à M. Flores pourrait arriver en ce moment à n'importe lequel de ces travailleurs » et que « l'intimidation, la violence, les abus et l'exploitation continueront aussi longtemps que les employeurs auront le pouvoir de licencier tous les travailleurs qui défendent leurs droits ». Il a appelé le gouvernement fédéral à « garantir un statut d'immigration complet et permanent pour tous et toutes afin que les migrants aient les mêmes droits que tout le monde dans ce pays ».



Luis Gabriel Flores : « Je suis ici pour célébrer une victoire historique des travailleurs migrants au Canada. Alors qu'en ce moment nous avons gagné une bataille, nous devons continuer à lutter pour l'égalité des droits pour tous les travailleurs migrants dans ce pays... Nous voulons la résidence permanente afin de pouvoir nous défendre et obtenir le respect et l'égalité que nous en tirons. Nous voulons la résidence permanente parce que nous voulons retrouver nos familles et pouvoir recevoir les soins médicaux que nous méritons. Et nous avons besoin d'un logement décent. » Il a dit que sa victoire à la Commission des relations de travail ne signifiait pas que la situation avait changé pour ses anciens collègues et il a lancé ce message aux autres : « N'ayez pas peur. Osez faire entendre votre voix ». Il les a invités à contacter des organisations comme MWAC pour obtenir de l'aide et du soutien.

John So : « C'est le premier cas que la CRTO a entendu concernant des travailleurs agricoles migrants qui ont été pénalisés et licenciés pour avoir dénoncé les conditions de travail. Ce qui est étonnant, ce n'est pas que nous ayons gagné la cause. Ce qui est étonnant, c'est qu'il nous a fallu tant de temps pour obtenir une décision sur cette question. Les personnes qui travaillent avec des travailleurs migrants le savent depuis des décennies, c'est un secret de polichinelle que tout travailleur migrant qui s'exprime est renvoyé chez lui, pénalisé ou licencié ou n'est pas invité à revenir la saison prochaine. » Il a

déclaré que même si M. Flores a remporté son cas, les mêmes conditions qui ont permis que M. Flores soit exploité et pénalisé existent toujours, et que la CRTD, en tant qu'institution réactive, ne peut répondre qu'à ceux qui sont en mesure de présenter un cas et ce n'est pas quelque chose que des milliers de travailleurs sont capables de faire. Il a conclu en disant que « le seul moyen d'empêcher que ce qui est arrivé à M. Flores se reproduise est d'éliminer, de changer, de réformer le système qui permet que se produisent cette exploitation, cette situation précaire et cette marginalisation. »

(Photos : Status For All, FTO)



Arrêtez les déportations des étudiants migrants!

Les étudiants migrants défendent leurs droits



Rassemblement devant le bureau de circonscription de Marco Mendicino, ministre de l'Immigration, le 24 novembre 2020

Le 24 novembre, les étudiants migrants et leurs sympathisants ont déposé des pétitions contenant 16 000 signatures au bureau de circonscription de Toronto du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Marco Mendicino. C'était la plus récente de plusieurs actions organisées par les étudiants pour sensibiliser le public et l'informer de leur situation et pour faire valoir leurs revendications pour des changements aux règlements de l'immigration.

Les exigences que les étudiants migrants doivent respecter afin d'obtenir leur résidence permanente au Canada sont celles du Programme de permis de travail postdiplôme (PPTPD). Un étudiant migrant ayant étudié au Canada doit travailler, après l'obtention de son diplôme, de 12 à 24 mois dans des emplois professionnels spécialisés ou de gestion. Des milliers d'étudiants qui ont des permis de travail ont perdu des emplois qui répondent à ces critères en raison de la pandémie et n'ont pas été en mesure de trouver un travail qui correspond aux directives. Afin de subvenir à leurs besoins, plusieurs



travaillent dans des emplois non spécialisés ou à temps partiel et aucun de ces emplois ne répond au critère du 12 à 24 mois. Les permis de travail sont non renouvelables et on prévoit que des milliers d'étudiants feront bientôt face à la déportation parce qu'ils n'ont pas été en mesure de respecter les critères.

La pétition qui a été déposée appelle à des changements immédiats aux règlements, notamment de rendre les permis de travail renouvelables et de comptabiliser toutes les formes de travail, pas seulement les emplois professionnels et de gestion.

Plusieurs étudiants ont pris la parole lors de l'action le 24 novembre, de même qu'un porte-parole du syndicat représentant 17 000 enseignants syndiqués d'institutions postsecondaires ontariennes qui a exprimé leur appui sans faille aux revendications des étudiants pour un renouvellement des permis de travail, pour que tout travail compte, et pour que cessent les déportations.

Étudiants migrants unis (MSU), sur sa page Facebook, lance cet appel : « On nous a volé notre temps, et les conséquences de l'inaction seront dévastatrices. Ministre Mendicino : rendez les permis de travail renouvelables. Comptez tout travail pour accéder à la résidence permanente. Assurez un statut entier et permanent pour tous et toutes. Ne punissez pas les travailleurs migrants pour la pandémie. » MSU demande de l'aide pour que ses revendications soient satisfaites : « Appelez le ministre Mendicino au 416-781-5583 ou 613-992-6361 et exigez qu'il rende les permis de travail renouvelables et garantisse un statut pour tous et toutes (hashtagStatusForAll). »



(Photos : FO)



**La satisfaction des revendications des travailleurs est essentielle
au contrôle de la COVID-19**

Dénonciation de l'utilisation des arrêtés ministériels contre le personnel de la santé au Saguenay– Lac-Saint-Jean

Les travailleurs et travailleuses de la santé au Saguenay–Lac-Saint-Jean au Québec s'opposent fermement à l'utilisation des arrêtés ministériels gouvernementaux pour leur imposer des conditions intenable au nom de la lutte pour freiner la deuxième vague de la COVID-19. Les éclosions de COVID-19 sont en augmentation dans la région. Le 24 novembre, Santé publique confirmait 1 103 cas actifs dans la région et 103 décès depuis le début de la pandémie. Dans la seule journée du 24 novembre, Santé publique a confirmé 104 nouveaux cas et 7 nouveaux décès. Les hospitalisations liées à la COVID-19 sont aussi en hausse. Il y aurait présentement plus de 120 foyers d'éclosion dans la région, dans à peu près tous les secteurs, hôpitaux, CHSLD, résidences privées pour personnes âgées, milieux de garde, écoles et dans les endroits de travail autres que les établissements de la santé.



Les travailleurs et travailleuses de la santé rapportent que la réponse du CIUSSS (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux) du Saguenay–Lac-Saint-Jean est d'utiliser les arrêtés ministériels du gouvernement Legault pour changer à volonté les conditions de travail du personnel sans leur autorisation et leur avis, en violation de leurs conventions collectives dans le cas du personnel syndiqué.

Par exemple, des quarts de travail de 12 heures ont maintenant été imposés aux infirmières et préposés aux bénéficiaires de l'hôpital d'Alma, ainsi qu'à tout le personnel infirmier et aux préposés oeuvrant

dans certains CHSLD. Selon la direction du CIUSSS, la réorganisation de l'horaire devrait être en vigueur jusqu'à la fin de l'éclosion. En plus, le CIUSSS a commencé à appliquer l'arrêté ministériel pour obliger le personnel infirmier qui ne travaille pas à temps complet à travailler dans les zones d'éclosion.

La présidente du Syndicat des professionnels en soins du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Julie Bouchard, a dénoncé fermement ces mesures. Elle a souligné qu'elles risquent d'accroître les démissions et les congés de maladie.

« Ça n'aidera pas le milieu de la santé si on les perd à cause de ça », a-t-elle dit à la presse. Elle a déploré le fait que toutes les conditions de travail du personnel infirmier aient été mises de côté, sans leur assentiment, et que le gouvernement du Québec refuse d'appliquer les solutions proposées par le syndicat pour améliorer les conditions de travail et ainsi garder le personnel et en attirer du nouveau.

« On veut avoir des ratios professionnels en soins de patients pour qu'on puisse donner des soins de qualité et sécuritaires à la population. On veut aussi réinventer le travail à temps complet. Avoir peut-être un temps complet à quatre jours pour inciter les gens à venir travailler dans le réseau. »



Les travailleurs et travailleuses de la santé du Saguenay–Lac-Saint-Jean manifestent en appui à leurs revendications, le 9 juillet 2020.

Avant le début de la pandémie, la section régionale de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) évaluait les besoins en infirmières et infirmières auxiliaires à environ 200 personnes. À ce manque de personnel se sont ajoutées les professionnelles retirées du milieu de travail (pour des raisons de santé par exemple) ou déplacées vers des tâches administratives en plus des départs prématurés à la retraite. Selon Julie Bouchard, il faut aujourd'hui ajouter un autre déficit de 75 infirmières, infirmières auxiliaires ou inhalothérapeutes retirées du travail depuis le début de la seconde vague.

Le 21 novembre, les infirmières du département d'obstétrique à l'Hôpital d'Alma ont informé le syndicat qu'elles envisagent de démissionner en bloc à cause des conditions intenable, surtout les quarts de travail de 12 heures obligatoires, auxquels s'ajoute parfois du temps supplémentaire obligatoire.

La lettre de l'une d'entre elles au syndicat a été publiée en partie dans un journal régional. Elle y explique qu'en plus d'être une infirmière, elle est aussi mère monoparentale de deux enfants. Deux rôles qu'il lui est impossible de combler dans les conditions actuelles.

« Je ne peux même pas rester jusqu'à 20 h le soir... que vont faire mes enfants de 16 heures à 20 heures ? », écrit-elle. « Allez-vous venir les chercher au service de garde, leur faire à souper, les devoirs, le bain, les border ? Et ensuite, ramasser ma vaisselle sale, laver mon linge souillé de l'hôpital, préparer leur lunch du lendemain et le mien par la même occasion pour dîner et souper parce que la cafétéria n'est plus ouverte de soir ? »

Julie Bouchard parle de détresse chez les employés concernés.

« C'est un cri du coeur que les filles font. C'est une demande à l'aide parce que là, elles n'en peuvent plus. »

Elle rappelle que le système de santé est rendu à sa limite, et qu'un sérieux changement dans les conditions de travail, sur la base des revendications du personnel de la santé, est nécessaire pour freiner la COVID-19.

Ces événements montrent que le gouvernement et les administrations qu'il a mises en place dans le

cadre de sa restructuration du système de santé n'ont comme seule réponse à la crise de la COVID-19 que celle de détruire la force de travail qui fait vivre le système et l'empêche de s'effondrer totalement. Cela aggrave tous les problèmes.

Il est urgent que les revendications et les solutions mises de l'avant par les travailleurs et travailleuses de la santé soient mises en application.

(Photos : FIQ)

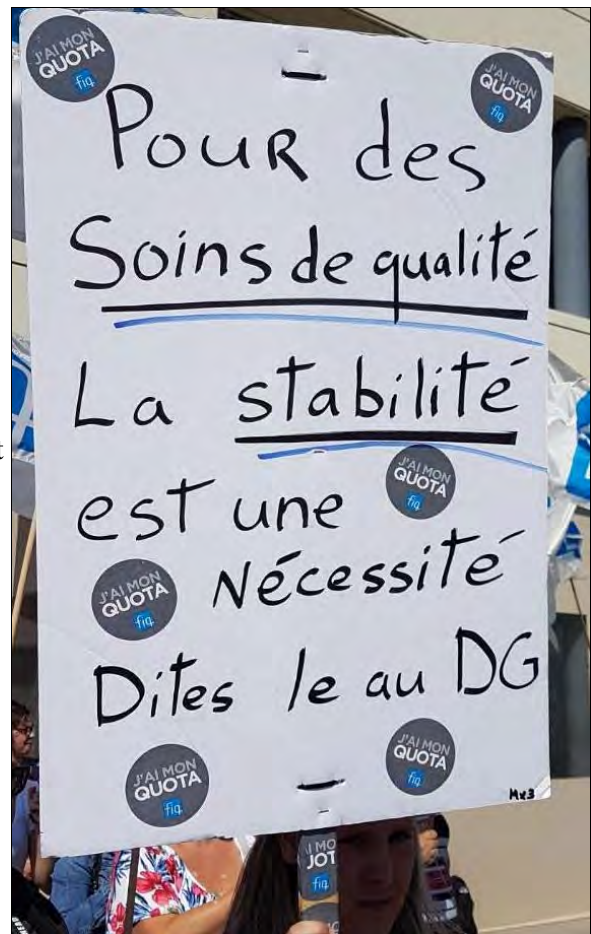


Manifestation des travailleurs et travailleuses du secteur public dans l'Outaouais

Une centaine de travailleurs et travailleuses du secteur public de l'Outaouais ont manifesté le samedi 14 novembre dans les rues de Gatineau et devant l'hôpital de Gatineau dans le cadre d'une action organisée à l'échelle du Québec par la Confédération des Syndicats nationaux (CSN). Il s'agit du personnel travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, de l'éducation et des organismes gouvernementaux présentement en négociation pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public.

La CSN soulève comme point central le besoin d'investissements significatifs dans les réseaux publics, en fournissant, entre autres, les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des travailleurs sur le terrain. « Nos services publics s'écroulent depuis longtemps. Aujourd'hui, on voit l'étendue des dégâts et c'est toute la population qui en souffre. », lit-on dans un communiqué de la CSN.

On y souligne aussi que la raison principale invoquée par le gouvernement pour justifier les mesures de confinement actuelles, c'est la capacité de réponse affaiblie du système de santé, grandement hypothéquée par les compressions et les mesures d'austérité des dernières décennies. On y lit : « M. Legault l'a dit à maintes reprises : nous sommes arrivés dans cette crise avec des réseaux fragilisés et c'est pourquoi il a dû, au cours des derniers mois, prendre des décisions qui, à leur tour, ébranlent l'ensemble du Québec. Pensons aux bris de service en santé et services sociaux qui se multiplient, avec des interventions chirurgicales annulées et des suivis qui tardent. Pensons au réseau de l'éducation, dont les ressources humaines et financières sont étirées au maximum depuis des mois, et qui montrent des signes de plus en plus inquiétants d'épuisement généralisé. Pensons aussi à toutes les activités commerciales mises en suspens et les impacts que cela entraîne sur notre économie. »



Les manifestants ont réitéré que les problèmes de pénurie de main-d'oeuvre ne peuvent être résolus

qu'en améliorant les conditions de travail et en réduisant la surcharge de travail devenue insupportable et qui décime les rangs de ces travailleurs essentiels, en particulier en cette période de pandémie. Ils ont aussi dénoncé l'arrêté ministériel qui autorise, entre autres, les employeurs de la région à imposer le travail à temps plein au personnel en santé ayant un poste à temps partiel, contre sa volonté.

(Photo : FIQ)



Site web : www.pccml.ca Courriel : forumouvrier@cpcml.ca